

Culture, Famille & Éducation | Axelle Durant

# Sugar baby

## Réalité bien moins sweet





: lien consultable en ligne ou téléchargeable

La présente analyse s'inscrit dans le cadre d'un projet collectif de recherche sur le thème des violences institutionnelles. Ce projet rassemble différentes publications portant chacune sur une institution particulière et sur les violences qu'elle génère vis-à-vis de ses usagers et/ou de ses membres. Dans le cadre de ce projet, nous définissons la notion de violence institutionnelle comme toute violence qui trouve ses origines dans le (dys) fonctionnement même d'une institution, soit que cette violence provienne d'une logique d'intervention propre à l'institution, soit qu'elle relève de l'inaction ou du laissez-faire des responsables de cette institution. Selon son sens le plus commun, cette violence peut consister en une atteinte à l'intégrité physique, psychologique et/ou sexuelle des usagers ou des membres de l'institution. Mais la violence institutionnelle peut également être diffuse et se manifester dans les rouages structurels de l'institution sous la forme de discriminations systématiques ou d'exploitation économique. Chacune des publications a pour objectif de repérer ces violences dans une institution particulière, d'en décrire la nature institutionnelle, d'en identifier les potentielles causes et de déceler la marge d'action dont peuvent se saisir les sujets concernés pour les enrayer.

## Introduction

Dans notre société ébranlée par les crises politiques, climatique et sanitaire, certaines réalités ont été exacerbées et renforcées.

L'inflation généralisée, couplée à une baisse du pouvoir d'achat, complique la vie de nombreux foyers, ayant déjà parfois des difficultés financières. La flambée des prix des carburants et du gaz fragilise la stabilité économique de tous et précarise encore un peu plus toute une partie de la population.

Les étudiants et les plus jeunes se lançant dans la vie active ne sont pas mieux protégés de ces difficultés économiques et sociales... Les études supérieures ne sont pas gratuites en Belgique et représentent une certaine somme à investir, ce qui n'est pas faisable pour tous. Pour assurer un accès aux études supérieures au plus grand nombre, des bourses et des aides financières sont

prises en place par les institutions étatiques et universitaires. Néanmoins, certains étudiants restent sur le carreau car ils ne connaissent pas ou ne sont pas éligibles à ce genre d'aides. La débrouillardise est alors de mise. Les petits boulots sont monnaie courante mais un nouveau genre de rémunération a le vent en poupe chez ces étudiants précarisés...

Le sugar dating est une forme d'activités rapportant de l'argent de façon plutôt rapide et facile. Néanmoins, comme nous l'aborderons dans cette analyse, le sugar dating n'est pas vraiment ce que nous pourrions qualifier d'emploi stable et sans histoire... Précarité, prostitution et rapports de force inégaux, le monde du sugar dating est bien moins glamour qu'il n'y paraît.

Dans cette analyse, nous aborderons plus en détails la précarité qui touche les étudiants, ses causes, les aides proposées pour y pallier et les problèmes que rencontrent ces jeunes démunis. Aussi, les conséquences que peut entraîner la précarité financière prennent plusieurs visages : nous aborderons celui du sugar dating. Le sugar dating propose à des jeunes femmes de vendre leur compagnie et des services sexuels à des hommes plus âgés contre de l'argent ou des cadeaux. Nous essaierons de comprendre les rouages de ce genre de sites, les répercussions sur la vie de ces jeunes femmes mais aussi les différentes formes de violences qu'elles engendrent, qu'elles soient institutionnalisées ou non.

## I. Le fléau de la précarité étudiante

### A. Précarité étudiante, qui es-tu ?

La précarité touche près de 80 000 étudiant(e)s francophones en Belgique.<sup>1</sup> Ce chiffre, pour le moins alarmant, doit être revu à la hausse au vu du contexte sanitaire qui s'est imposé pendant près de deux ans avec la pandémie de Covid-19. En effet, de nombreux petits boulots et jobs étudiants ont été mis en suspend pendant le confinement, privant des dizaines de milliers d'étudiants de leurs sources de revenus... Ces revenus sont vitaux pour certains jeunes,

<sup>1</sup> DEFOY C., « La précarité frappe 80000 étudiants francophones », RTBF.BE, 2 février 2021, [en ligne :] [https://www.rtb.be/info/belgique/detail\\_la-precarite-frappe-80-000-etudiants-francophones?id=10688373](https://www.rtb.be/info/belgique/detail_la-precarite-frappe-80-000-etudiants-francophones?id=10688373), consulté le 22 novembre 2021.

aussi bien pour payer l'université, le matériel de cours, le kot, les transports en commun, ou tout simplement la nourriture et les produits de la vie quotidienne.<sup>2</sup>

Différentes manifestations ont eu lieu pour dénoncer les situations de vie précaires que peuvent rencontrer de nombreux jeunes. La dernière en date a eu lieu en novembre 2021. Organisée par la Fédération des étudiants francophones (FEF), devant le siège de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la manifestation a rassemblé 200 jeunes, venus dénoncer le manque de décisions politiques face à la croissance de la précarité dans le milieu étudiant. De plus, cette manifestation a aussi eu lieu afin de rappeler les engagements pris par la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Glatigny.<sup>3</sup>

En effet, la Ministre avait déjà reçu une délégation de la Fédération des étudiants francophones en mai 2021, ceux-ci réclamant des mesures structurelles contre la précarité exacerbée par la crise sanitaire et le confinement. La Ministre avait garanti l'élargissement du gel du minerval à tous les cursus et avait déclaré vouloir permettre une meilleure accessibilité aux allocations académiques pour l'année 2021-2022 pour tenir compte de la crise sanitaire.<sup>4</sup>

Néanmoins, six mois plus tard, aucune de ces promesses n'a été mise en œuvre, laissant la précarité s'aggraver. Les étudiants sont de plus en plus inquiets de leur situation car entreprendre des études supérieures peut se révéler plus difficile pour les uns que pour les autres...

Les coûts d'inscription se révèlent très onéreux pour certains établissements : le prix du minerval universitaire belge pour l'année scolaire 2020-2021 s'élève à 835 euros. L'inscription en haute école varie de 175 à 454 euros par an<sup>5</sup> : des sommes importantes pour certains étudiants qui n'ont pas les moyens.

<sup>2</sup> FRAIPONT M., MAES H., « Précarité étudiante et Covid-19 : catalyseur plus que déclencheur », *La Revue Nouvelle*, vol. III, no. 3, 2021, pp. 5-9.

<sup>3</sup> « Bruxelles : 200 jeunes manifestent contre la précarité étudiante », *L'avenir*, 17 novembre 2021, [en ligne :] [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20211117\\_01636759/bruxelles-200-jeunes-manifestent-contre-la-precarite-etudiante](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20211117_01636759/bruxelles-200-jeunes-manifestent-contre-la-precarite-etudiante), consulté le 18 novembre 2021.

<sup>4</sup> « La précarité étudiante nécessite des mesures d'urgence et structurelles, commente Glatigny », *L'avenir*, 6 mai 2021, [en ligne :] [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210506\\_01578339/la-precarite-etudiante-necessite-des-mesures-d-urgence-et-structurelles-commente-glatigny](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210506_01578339/la-precarite-etudiante-necessite-des-mesures-d-urgence-et-structurelles-commente-glatigny), consulté le 23 novembre 2021.

<sup>5</sup> « Frais d'inscription dans l'enseignement supérieur », *Enseignement.be*, [en ligne :] <http://www.enseignement.be/index.php?page=4302#:~:text=Pour%20l'inscription%20%C3%A0%20I,s'%C3%A9I%C3%A8ve%20%C3%A0%20835%20euros>, consulté le 15 octobre 2021.

Mais, selon les chiffres de la Fédération des étudiants francophones, le coût d'une année académique serait plutôt estimé entre 8 000 et 12 000 euros. Ce montant s'explique par les nombreux frais relatifs aux études supérieures, directs et indirects. Les frais directs représentent le minerval et les syllabi tandis que les coûts indirects sont liés aux transports en commun pour aller à l'université, au logement, à la nourriture et aux frais de la vie quotidienne permettant de vivre décemment. Or, tous ces secteurs ont aussi augmenté, l'inflation oblige... La différence entre 8 000 et 12 000 euros s'explique par le choix des études entreprises, certaines facultés demandant plus d'achats de matériel que d'autres ; si l'étudiant kote ou non ; de la ville où l'étudiant suit les cours, les loyers bruxellois étant plus chers que ceux de Liège ou Mons, par exemple.<sup>6</sup>

Certes, une bourse est proposée et permet de prendre en charge une partie des frais scolaires, mais les démarches administratives sont lourdes, prennent du temps pour parfois ne rien donner... De plus, tous les étudiants n'ont pas droit à cette bourse pourtant parfois vitale. Ces allocations d'études pour le supérieur sont régies par plusieurs conditions : les revenus de l'ensemble du ménage de l'étudiant, le nombre de personnes à charge et un plafond de revenus.<sup>7</sup> Certains jeunes ne rentrent pas dans ces critères et doivent donc se débrouiller sans bourse d'études.

Or, de plus en plus de parents n'arrivent plus à assurer ces dépenses pour les études de leurs enfants, le public des écoles supérieures et universités s'appauvrissant. De nombreux jeunes travaillent donc pour payer leurs années d'études et les frais qui en découlent. Or, la pandémie de Covid-19, le confinement et les distanciations sociales ont empêché plus de 160 000 étudiants jobistes de travailler pendant la pandémie, les privant de revenus primordiaux et nécessaires. Ces étudiants ne sont pas protégés par la sécurité sociale et ne bénéficient pas des aides de l'État pour pallier le ralentissement des activités économiques. Plusieurs syndicats de jeunes et l'Union syndicale étudiante, ont appelé le gouvernement à créer une bourse ou un fond d'aide d'urgence

<sup>6</sup> « Enseignement supérieur : une année d'étude coûte entre 8.000 et 12.000 euros, selon la FEF », RTBF.BE, 17 septembre 2018, [en ligne :] [https://www.rtbef.be/info/belgique/detail\\_enseignement-superieur-une-annee-d-etude-coute-entre-8000-et-12-000-euros-selon-la-fef?id=10021285](https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_enseignement-superieur-une-annee-d-etude-coute-entre-8000-et-12-000-euros-selon-la-fef?id=10021285), consulté le 24 novembre 2021.

<sup>7</sup> « Allocations d'études », Enseignement.be, [en ligne :] <https://allocations-etudes.cfwb.be/etudes-superieures/conditions>, consulté le 18 octobre 2021.

spécialement pour les jeunes. Ce fond permettrait de compenser les pertes financières de ces jobistes et de leur assurer des conditions de vie décentes et non plus précaires.<sup>8</sup>

L'Université libre de Bruxelles (ULB), via son Observatoire de la Vie étudiante, a mené en 2020 une enquête concernant la situation économique de ses étudiants. Cette enquête a été mise en place par l'ULB auprès de 35 000 étudiants afin de comprendre et de cerner les besoins de ces jeunes, impactés par une crise sanitaire sans précédent. Après l'analyse des 4 300 réponses reçues<sup>9</sup>, les résultats sont plutôt alarmants. Un étudiant sur deux déclare se priver au quotidien concernant les aspects matériels (chauffage, ressources pour étudier, dépenses personnelles...) et deux étudiants sur cinq reconnaissent avoir des fins de mois difficiles, voire très difficiles.<sup>10</sup>

L'enquête de l'ULB met aussi en lumière le fait que la précarité a un impact important sur la réussite des études entreprises par les étudiants : presque 80 % des étudiants ratent régulièrement des cours pour aller travailler et la différence entre les notes est presque de quatre points entre élèves précarisés et plus aisés. Face à ces constats de l'augmentation de la précarité et de la pauvreté chez ses étudiants, l'ULB renforce ses actions déjà mises en place pour lutter contre le paupérisme grandissant. Elles prennent la forme d'aides alimentaires, de financements d'achat d'ordinateurs, d'une compensation de blocus pour les étudiants devant arrêter de travailler pendant cette période...<sup>11</sup>

De plus, de nombreux jeunes se tournent vers les CPAS pour s'en sortir. Rien qu'en Wallonie, les « 18-25 ans » représentent 34 % des personnes recevant le revenu d'intégration du CPAS. Cette thématique de la précarité étudiante a fait l'objet d'une audition en février 2021 auprès de la fédération des CPAS

<sup>8</sup> « Un fond d'urgence social pour les étudiants », La ligue de l'Enseignement et de l'éducation permanente, 25 mars 2020, [en ligne :] <https://ligue-enseignement.be/un-fonds-durgence-sociale-pour-les-etudiant%2%b7e%2%b7s>, consulté le 25 novembre 2021.

<sup>9</sup> « Deux étudiants de l'ULB sur cinq connaissent des fins de mois difficiles », La Libre, 22 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/2021/09/22/deux-etudiants-de-lulb-sur-cinq-connaissent-des-fins-de-mois-difficiles-G4GHIXBP5VDKDFVUKRS5JFA4I>, consulté le 7 janvier 2022.

<sup>10</sup> « Urgence de la précarité étudiante : mieux cerner pour mieux agir, le plan d'action de l'ULB », ULB, 28 septembre 2021, [en ligne :] <https://actus.ulb.be/fr/presse/communiqués-de-presse/institution/urgence-de-la-precarite-etudiante-mieux-cerner-pour-mieux-agir-le-plan-daction-de-lulb>, consulté le 7 janvier 2022.

<sup>11</sup> « Urgence de la précarité étudiante : ... », op. cit.

dans le cadre de commissions conjointes du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Parlement de la Région wallonne, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Parlement francophone bruxellois.<sup>12</sup>

## B. Les aides sociales pour les étudiants

Les aides sociales représentent donc un secours non négligeable pour de nombreux jeunes, mais certains n'en connaissent pas forcément l'existence. En effet, 17,9 % des étudiants ayant des difficultés financières sévères bénéficient d'aides sociales ; plus de 35 % des étudiants ignorent s'ils remplissent les conditions pour en obtenir et 20 % pensent répondre aux critères d'obtention sans pour autant les demander en raison de la charge administrative conséquente ou par méconnaissance des aides possibles.<sup>13</sup>

Il existe différents types d'aides sociales vers lesquelles les étudiants peuvent se tourner en cas de difficultés :

### 1. La Fédération Wallonie-Bruxelles

Plusieurs niveaux de l'État proposent des aides, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a mis en place une bourse d'étude pour les étudiants. Sous certaines conditions, dépendant du revenu du ménage de l'étudiant, il est possible d'obtenir de l'argent pour les dépenses quotidiennes, de ne pas payer de minerval et d'avoir accès gratuitement à l'impression des supports de cours. Un étudiant francophone sur cinq bénéficie de cette bourse d'étude.<sup>14</sup>

<sup>12</sup> DEGEMBE S., « Précarité étudiante : la Fédération des CPAS auditionnée en Commissions conjointes », *Union des Villes et Communes de Wallonie*, 2021, [en ligne :] <https://www.uvcw.be/jeunesse/actus/art-5222>, consulté le 25 novembre 2021.

<sup>13</sup> HUTIN C., « Précarités : ces aides sociales qui échappent à de nombreux étudiants », *Le Soir*, 28 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/397230/article/2021-09-28/precarite-ces-aides-sociales-qui-echappent-de-nom-breux-etudiants>, consulté le 4 janvier 2022.

<sup>14</sup> HUTIN C., *op. cit.*



## 2. Le monde associatif

Des élan solidaires et citoyens sont de plus en plus observés, ceux-ci étant mis en place par des particuliers ou des associations afin d'aider les plus jeunes qui souffrent de la pauvreté. Des paniers alimentaires sont distribués par de nombreuses associations, afin de permettre aux étudiants de pouvoir manger en quantité et en qualité décentes, ce qui leur est parfois impossible de faire. Ces paniers, remplis de féculents, de conserves, d'encas, de farine, de sucre, de confitures... permettent aux étudiants d'économiser de l'argent et de voir leur quotidien s'améliorer. En effet, les dons de conserves et autres produits apportés aux étudiants leur permettent d'acheter des produits frais comme des légumes et de la viande avec leur budget limité.<sup>15</sup>

## 3. Les universités

Les universités ont également mis en place des aides qui leur sont propres. Des aides au logement sont proposées : les étudiants dans le besoin peuvent koter dans des logements universitaires dont le loyer est moindre que ceux appartenant à des particuliers. Une réduction du prix du minerval après l'analyse des revenus des parents existe, faisant passer de 835 euros à 475 voire 374 euros les frais d'inscription.<sup>16</sup> De plus, des aides sociales et financières peuvent être accordées suite à un bilan de la situation sociale de l'étudiant, que ce soit pour l'aider à couvrir des frais liés à l'achat de matériel, comme complément de la bourse d'étude ou sous la forme de soutien psychologique.

Néanmoins, ces aides financières, bien que bienvenues et salutaires pour beaucoup, ne constituent pas une solution en profondeur du problème de précarité chez les étudiants. Les différents syndicats étudiants demandent

<sup>15</sup> « Distribution de paniers alimentaires pour contrer la précarité étudiante », Uib engagée, 26 février 2021, [en ligne :] <https://engagee.ulb.be/distribution-de-paniers-alimentaires-pour-contrer-la-precarite-etudiante>, consulté le 5 janvier 2022.

<sup>16</sup> « Réduction des droits d'inscription », UCLouvain, 2022, [en ligne :] <https://uclouvain.be/fr/etudier/aide/reduction-droits-d-inscription.html#:~:text=%E2%96%BA%20Minerval%20r%C3%A9duit%20au%20taux,de%20r%C3%A9duction%20%3A%20l%C3%A9gal%20ou%20social,> consulté le 5 janvier 2022.

des changements structurels forts de la part des autorités publiques afin de faire chuter la précarité galopante chez les jeunes.<sup>17</sup>

La Fédération des étudiants francophones (FEF) a lancé sa propre campagne contre la ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mécontente du manque d'actions de la ministre Glatigny. La FEF demande la diminution globale des frais d'inscription à 175 euros, les transports en commun gratuits, des logements plus abordables ainsi que la prise en charge financière des supports et matériels de cours des étudiants. La ministre Glatigny a répondu suite à la manifestation de la FEF que 15 millions d'euros avaient été alloués aux aides d'urgences et a pour ambition d'acter 50 millions d'euros de refinancement supplémentaire avant la fin de la législature. Néanmoins, la ministre rappelle que les compétences de logement et de transports reviennent aux Régions et non pas à la Fédération Wallonie-Bruxelles.<sup>18</sup>

Il est à noter que certains étudiants ne rentrent pas dans les critères des aides sociales. Certains jeunes vivent chez leurs parents mais ces derniers ne les aident pas financièrement, rendant l'accès à la bourse ou aux aides impossibles... Le montant des aides pour les jeunes pouvant les toucher est aussi critiqué car jugé insuffisant. Pour la Fédération des étudiants francophones, les budgets alloués aux CPAS et aux allocations d'études ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins des jeunes afin de leur éviter la précarité et la pauvreté.<sup>19</sup>

Confrontés à des difficultés financières, certains étudiants doivent faire des choix difficiles... Sans aides de la part de leurs parents, inéligibles ou ne connaissant pas les aides financières universitaires ou les bourses, de nombreux jeunes travaillent pour éviter la misère. Petits boulots ou jobs étudiants, beaucoup sont confrontés à des salaires mal ou sous-payés, dont les heures de travail correspondent à des heures de cours ou de travaux pratiques. La précarité financière met donc en difficulté nombre d'étudiants dans l'évolution de leurs études, ces derniers devant jongler entre difficultés financières et scolaires... Afin d'éviter les horaires difficiles ou les salaires ne leur

<sup>17</sup> « La FEF, en lutte contre la précarité étudiante, lance sa campagne « Retrouve Glatigny » », RTBF.BE, 20 septembre 2021, [en ligne :] [https://www.rtb.be/info/belgique/detail\\_la-fef-en-lutte-contre-la-precarite-etudiante-lance-sa-campagne-retrouve-glatigny?id=10845212](https://www.rtb.be/info/belgique/detail_la-fef-en-lutte-contre-la-precarite-etudiante-lance-sa-campagne-retrouve-glatigny?id=10845212), consulté le 6 janvier 2022.

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Mzouki M., « La précarité étudiante, un fléau sans frontière », Altermedialab, 12 juin 2020, [en ligne :] <https://www.altermedialab.be/la-precarite-etudiante-un-fleau-sans-frontieres>, consulté le 12 janvier 2022.

offrant pas assez de rémunération pour leurs besoins, certains étudiants et étudiantes sont tentés et franchissent le pas d'explorer d'autres moyens de rémunération, plus « faciles », mieux payés mais plus risqués, cachant parfois une réalité improbable.

## II. Sugar baby, sweet money

*« Parce que notre système d'enseignement supérieur produit et reproduit les inégalités sociales, parce que les aides sociales existantes sont inadéquates pour lutter efficacement contre la précarité étudiante, parce que le discours dominant stigmatise les allocataires sociaux, nous pouvons aujourd'hui nous demander quelle est la part de responsabilité collective dans le succès rencontré par les sites de sugar dating auprès des étudiantes et étudiants »<sup>20</sup>*

Si certaines se tournent vers les aides sociales ou les files de distribution alimentaire pour faire face à la pauvreté, d'autres tentent de trouver de l'argent dans des filières alternatives car ils n'ont pas accès aux aides sociales conditionnées ou ne les connaissent pas.

Une de ces alternatives pour boucler des fins de mois difficiles consiste à devenir une « sugar baby ». Le principe est simple : des jeunes femmes rencontrent des hommes plus âgés, ayant des revenus et cherchant une relation

basée sur un « échange de bons procédés ». Les termes de la relation entre un sugar baby et un sugar daddy sont négociés : de l'argent ou des cadeaux contre un rendez-vous ou de la compagnie.

Selon le *urban dictionary*, un dictionnaire des expressions argotiques anglaises, une « sugar baby » est une femme qui offre sa compagnie et/ou des relations sexuelles à un homme riche et âgé en échange de cadeaux coûteux

<sup>20</sup> MAES R., « L'impalpable sugar baby », *La Revue Nouvelle*, vol VIII, n° 8, 2017, pp. 2-6.

et/ou de l'argent.<sup>21</sup> Par « sugar daddy », comprenez papa gâteau échangeant de l'argent ou des cadeaux contre de la plaisante compagnie. Le sugar daddy cherche des services offrant une compagnie privilégiée, autrement dit des relations sexuelles. De nombreuses jeunes femmes sont donc « entretenues » par des hommes plus âgés en échange de leur compagnie et de faveurs sexuelles. Le facteur économique est la pierre angulaire de ce genre de relation : les jeunes femmes, en manque d'argent, se tournent vers des hommes plus fortunés pour qu'ils leur payent leurs factures, leur loyer, de quoi manger, leurs frais scolaires... Bien qu'il existe des hommes « sugar baby » et des femmes « sugar mommy », cette dynamique est beaucoup plus rare, voire anecdotique.

Si le phénomène existe depuis des années grâce à l'essor d'internet, principale plateforme pour les rencontres entre sugar babies et sugar daddies, il a été révélé aux yeux du grand public à cause d'une campagne publicitaire sur le campus de l'ULB qui avait fait grand bruit dans la presse. En septembre 2017, un panneau publicitaire remorqué faisait le tour des universités bruxelloises et plus particulièrement du campus de l'Université libre de Bruxelles. Nombre d'étudiants et de professeurs avaient été choqués par cette campagne publicitaire provocatrice, et pour cause : « Hey les étudiantes ! Améliorez votre style de vie, sortez avec un sugar daddy » prônait effrontément l'affiche géante faisant la publicité du site web Richmeetbeautiful.be, le tout accompagné d'une image d'une jeune femme aguichante en lingerie.<sup>22</sup> Ce site internet est une plateforme en ligne mettant en relation des jeunes femmes, pour la plupart des étudiantes ayant des difficultés économiques et des hommes plus âgés et ayant des moyens financiers.

Suite à cet évènement, de nombreuses plaintes avaient été déposées auprès du Jury d'éthique publicitaire, l'institution du secteur publicitaire belge veillant à la teneur et au caractère des messages publicitaires à l'égard des citoyens.<sup>23</sup>

L'Union des étudiants de la Communauté française voulait faire porter l'affaire devant la justice tant la campagne publicitaire de ce site internet avait choqué ses membres : se basant très clairement sur l'idée de rémunération contre de

<sup>21</sup> « Sugar baby », *Urban dictionary*, 2021, [en ligne :] <https://www.urbandictionary.com/define.php?term=sugar%20baby>, consulté le 14 janvier 2022.

<sup>22</sup> « Une pub autour de l'ULB incite les étudiantes à se faire entretenir par un sugar daddy : plaintes déposées », *RTBF.BE*, 25 septembre 2017, [en ligne :] <https://www.rtb.be/article/le-jep-est-saisi-d-une-plainte-contre-un-site-de-sugar-daddy-s-9718732?id=9718732>, consulté le 17 janvier 2022.

<sup>23</sup> « Qu'est-ce que le JEP », *Jury d'éthique publicitaire*, 2022, [en ligne :] <https://www.jep.be/fr/faq/quest-ce-que-le-jep>, consulté le 20 janvier 2022.

la compagnie, selon eux, la campagne publicitaire, en plus d'inciter à la prostitution, exploitait la précarité de plus en plus forte des étudiants.<sup>24</sup>

De plus, les ministres de l'Enseignement supérieur et des Droits des femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles de l'époque, Jean-Claude Marcourt et Isabelle Simonis avaient eux aussi porté plainte contre cette campagne publicitaire qu'ils avaient jugée alarmante et scandaleuse mais surtout comme étant une incitation à la prostitution et proposant un modèle de domination masculine à éviter dans des rapports hommes-femmes. En se constituant partie civile, les deux ministres ont voulu invoquer l'article 380 de notre Code pénal incriminant l'incitation à la débauche et à la prostitution.<sup>25</sup>

De son côté, Alain Levêque, vice-recteur des Affaires étudiantes à l'Université libre de Bruxelles avait porté plainte contre l'homme d'affaires norvégien, Sigurd Vedal, gérant du site Richmeetbeautiful.be

Par la suite, le Jury d'éthique publicitaire a jugé la campagne publicitaire de Richmeetbeautiful.be, irresponsable socialement, instrumentalisant les femmes et donc portant atteinte à la dignité humaine. Le gouvernement bruxellois a pris la décision d'interdire tout simplement cette campagne de publicité dans la Région bruxelloise.<sup>26</sup>

La Justice belge n'est pas restée les bras croisés face à ce scandale. En 2019, le Tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné Sigurd Vedal, à six mois de prison avec sursis pour incitation à la prostitution. Si la prostitution est légale en Belgique, le proxénétisme et l'incitation à la prostitution ne le sont pas.

<sup>24</sup> « Les sugar daddies, incitation à la prostitution : c'est une façon d'exploiter la détresse des étudiantes », RTBF.BE, 26 septembre 2017, [en ligne :] <https://www.rtbf.be/article/les-sugardaddies-incitation-a-la-prostitution-c-est-une-facon-d-exploiter-la-detresse-des-etudiantes-9718910>, consulté le 20 janvier 2022.

<sup>25</sup> « Campagne publicitaire pour le sugardating : Marcourt et Simonis déposent aussi plainte », RTBF.BE, 25 septembre 2017, [en ligne :] <https://www.rtbf.be/article/campagne-publicitaire-pour-le-sugardating-marcourt-et-simonis-deposent-aussi-plainte-9719083?id=9719083>, consulté le 24 janvier 2022.

<sup>26</sup> « Sugardating : le Jury d'éthique publicitaire condamne la campagne Richmeet-Beautiful », BX1, 3 octobre 2017, [en ligne :] <https://bx1.be/categories/news/sugardating-jury-dethique-publicitaire-condamne-campagne-de-richmeet-beautiful>, consulté le 24 janvier 2022.

Vedal devait s'acquitter de 24 000 euros à titre personnel et à 240 000 euros au nom de sa société. Le site internet a temporairement été fermé en Belgique<sup>27</sup> et le dossier est à présent entre les mains de la Cour d'appel de Bruxelles.

Si les campagnes de publicité peuvent être condamnées et interdites, il n'en est pas de même pour les sites de rencontre mettant en lien des jeunes filles avec des hommes fortunés. En effet, les sites de mise en relation pour sugar daddy et sugar baby ont explosé en popularité et en utilisateurs ces dernières années... Le phénomène, principalement véhiculé par internet, est donc bien ancré et touche de nombreuses personnes.

### III. Seeking.com, leader des plateformes pour sugar babies

Pour les besoins de cette analyse, nous avons cherché à comprendre le monde du sugar dating. Or, ce monde est assez discret et tabou : très peu de reportages, d'articles ou d'études portent sur le sujet. Compréhensible vu sa nouveauté et son caractère tendancieux...

Face à cette opacité, nous avons décidé d'enquêter nous-même afin de comprendre à quoi sont confrontées les jeunes femmes qui s'inscrivent sur les différents sites internet de sugar dating. Nous avons donc créé un compte de sugar baby sur le site internet le plus important de cette communauté : Seeking.com. En effet, Seeking.com est le leader de la catégorie du sugar dating.

Fondé en 2006 par Brandon Wade, diplômé du prestigieux MIT (Massachusetts Institute of Technology), l'empire des sites de rencontre « mutuellement

<sup>27</sup> « Sugar-dating : la justice belge condamne un site incitant des étudiantes à la prostitution », France24, 8 mai 2019, [en ligne :] <https://www.france24.com/fr/20190508-belgique-sugar-daddy-richmeetbeautiful-justice-prostitution-proxenetisme>, consulté le 25 janvier 2022.

avantageux » se chiffre à 2,3 millions d'utilisateurs dans le monde et rapporterait à l'homme d'affaire plus de dix millions de dollars par an.<sup>28</sup> Autant dire que le business du sugar dating est plus que juteux...

Pour créer un compte sur le site Seeking.com, rien de plus simple. Il vous suffit d'une adresse mail et de répondre à quelques questions, d'uploader votre photo et le tour est joué. Notre inscription sur ce site en tant que sugar baby avait pour objectif de comprendre comment fonctionne le site internet, quels en sont les critères, les limites, à quoi sont confrontées ces jeunes femmes...

Comment cela se passe-t-il ? Pour créer un compte, il faut d'abord préciser son genre, quel genre vous intéresse (femme, homme ou les deux), son âge et son adresse mail. Si le site web ne demande pas explicitement si vous êtes un sugar baby ou un sugar daddy, il vous est tout de même demandé si vous voulez rencontrer quelqu'un ayant « du succès et de la richesse » ou bien une personne ayant « de l'allure et du charme » : le choix est plus qu'explicite pour vous situer entre la catégorie baby ou daddy...

Une fois votre compte créé, le site vous demande de trouver un pseudonyme car selon lui « il faut rester prudent et ne pas utiliser son véritable nom ». Il vous propose alors toute une série de pseudonymes aguicheurs, proches du champ lexical de la pornographie : HumbleDiva, CuteLover, BeautifulSeductress, EasygoingChickie, DreamyLady, TemptingDancer, EndearingBell, FoxyMadame, MysteriousIngénue...

Par la suite, il faut renseigner où vous habitez, votre taille, votre poids, votre style de silhouette (le site vous donne le choix entre svelte, athlétique, moyenne, quelques kilos en trop, ronde, en surpoids), votre origine ethnique (asiatique, latin-hispanique, Moyen-Orient, métissée, amérindienne, blanche-caucasienne, des îles du Pacifiques, noire d'origine africaine, des Indes orientales...), votre niveau d'études, votre situation amoureuse (célibataire, divorcée, séparée, relation libre, veuve, mariée mais en recherche...), si vous fumez, si vous buvez, si vous avez des enfants...

Il faut par après vous décrire, parler de vous pour attirer les membres les plus « intéressants », donner une première impression engageante, mais aussi indiquer ce que vous recherchez, expliquer le genre de relation/arrangement

<sup>28</sup> ROLLOT C., « De 5 à 100 euros, le rendez-vous « amoureux » négocié aux enchères », Le Monde, 19 août 2014, [en ligne :], [https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/08/19/de-5-a-100-euros-le-rendez-vous-amoureux-negocie-aux-encheres\\_4473264\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/08/19/de-5-a-100-euros-le-rendez-vous-amoureux-negocie-aux-encheres_4473264_3224.html), consulté le 8 février 2022.

qui vous intéresse.<sup>29</sup> Pour ce faire, une série de critères sont à disposition pour aiguiller vos demandes : style de vie luxueux, mode de vie actif, emploi du temps flexible, lien émotionnel, personne attentionnée, discrétion, cuisine raffinée, investisseur, vie de loisirs, mentorat, monogame, sans engagement, vacances avec vous... Ces critères servent à montrer ce que vous attendez de l'« arrangement » avec votre sugar daddy, ce que vous attendez en retour de vos faveurs.

Toutes ces informations servent par la suite de critères de recherches pour les sugar daddies en fonction de leurs préférences. En effet, comme sur n'importe quel site de shopping en ligne, il suffit de choisir ses critères de préférences pour voir apparaître les candidates « conformes » à ses attentes. Parle-t-on encore de jeunes femmes ou de simple article de consommation ?

Si l'inscription et l'utilisation du site sont gratuites pour les femmes sugar babies, ce n'est pas le cas pour les hommes sugar daddies qui doivent payer une centaine d'euros par mois uniquement pour utiliser le site et pouvoir chatter avec des sugar babies.

D'autres possibilités viennent enrichir le site web et son expérience. En effet, en souscrivant un abonnement, il est possible d'obtenir de nombreuses nouvelles fonctionnalités. En devenant membre « Premium » ou « Diamond », Seeking.com vous promet une meilleure confidentialité, une expérience sans publicité, une meilleure visibilité sur le site, un filtre de boîte de réception des messages, un accusé de lecture des messages envoyés et un filtre de recherche de profil avancé qui permet de pouvoir filtrer les candidats sugar daddy en fonction de leur patrimoine global et de leur paie mensuelle. Car oui, s'il est demandé les mensurations et les intérêts des sugar babies, les sugar daddies doivent communiquer ce qu'ils gagnent par mois et à combien s'élève leur valeur nette et globale. Au cours de notre investigation, nous sommes tombés sur de nombreux profils indiquant gagner plusieurs centaines de milliers d'euros chaque mois et d'être par la même occasion multimillionnaires... Le monde des sugar babies est donc basé sur l'apparence des jeunes femmes et la valeur financière (supposée) des hommes. Affligeant mais pas surprenant.

En tant que sugar baby, vous pouvez mettre en place, dès votre inscription, une liste de souhaits. Cette liste est visible par tous les visiteurs de votre profil et permet de montrer et de vous acheter les cadeaux que vous avez préalablement choisis. Cette liste de cadeaux est votre vitrine d'envies et de demandes. Plusieurs catégories sont possibles : parfums, bijoux, sacs, vêtements mais

<sup>29</sup> Ce sont les termes exacts du site web.



aussi lingerie, sextoys, menottes ou tous types d'accessoires coquins possibles et imaginables. Ces cadeaux ont une valeur d'entrée de gamme de 30 euros et les présents les plus affolants peuvent atteindre 10 000 euros...

## IV. Prostitution or not prostitution ?

### A. Relations Baby-Daddy

De nombreuses jeunes femmes ont recours aux plateformes de sugar dating, que ce soit pour améliorer leur train de vie, pouvoir payer leurs études ou s'acheter de quoi manger... La précarité pousse certaines de ces femmes à devenir des sugar babies afin de recevoir de l'argent et des cadeaux.

Certaines sugar babies témoignent qu'elles recevaient entre 250 et 350 euros de l'heure lors de leur rendez-vous avec des sugar daddies et qu'elles touchaient entre 8 000 et 10 000 euros par mois, sans les cadeaux. Le sugar dating est donc une affaire plus que lucrative, permettant à des étudiantes de poursuivre leurs études sans le stress financier qui les accompagnait avant leur rencontre avec leurs sugar daddies. Néanmoins, comme nous l'aborderons plus tard dans cette analyse, cette richesse éphémère a un prix.

Le sugar dating a le vent en poupe : rien que sur le site *Seeking.com*, plus de 26 500 comptes de sugar daddy ont été créés en Belgique depuis 2006. Or, il y a plus de comptes de sugar baby que de sugar daddy et plus de 40 % des sugar babies sont des étudiantes. La France est la championne européenne de ce site, avec plus de 95 000 inscrits.<sup>30</sup> Les chiffres donnent le vertige mais témoignent de la mode et de la popularité de ce genre de relation.

Pourtant il est évident que le sugar dating n'est qu'une romantisation du monde de la prostitution et de l'escort. Par une présentation avantageuse et un marketing à toute épreuve le site *Seeking.com* rend glamour un phénomène plus que glauque. En effet, *Seeking.com* présente de belles jeunes femmes, des hommes séduisants dans des décors de rêve, pour sa promotion. Tout n'est que superlatifs pompeux et positifs, présentant le sugar dating

<sup>30</sup> « Plus de 26.500 sugar daddies en Belgique en 15 ans », *Métro*, 9 mars 2021, [en ligne :] <https://fr.metrotime.be/belgique/plus-de-26500-sugar-daddies-en-belgique-en-15-ans>, consulté le 10 février 2022.

comme un conte de fée idéal et accessible. Les sugar babies sont mises en avant comme des femmes charismatiques, spirituelles et séduisantes mais surtout sachant ce qu'elles recherchent. Les avantages qui leur sont proposés sont de rencontrer l'élite, des personnes exceptionnelles qui sauront prendre soin d'elles. Les sugar daddies sont quant à eux qualifiés de charmants, généreux et ayant le sens de l'humour. Leurs avantages résident dans le fait qu'il existe un grand nombre de possibilités de rencontre de femmes attractives, qu'ils peuvent définir leurs attentes dès le départ pour débiter une relation « franche et honnête ». Les relations négociées deviennent des relations « honnêtes » et profitant à un « arrangement commun »...<sup>31</sup>

Le genre d'échanges entre sugar baby et sugar daddy ressemble à s'y méprendre à de la prostitution à peine voilée. La philosophe et activiste Sharon Bell définit la prostitution de la manière suivante : « la prostitution est une forme quelconque d'interaction sexuelle en échange d'une forme quelconque de paiement ».<sup>32</sup> Une autre définition qui émane de Diane Lavallée, présidente du Conseil du Statut de la Femme, organisme d'étude pour le gouvernement québécois, indique quant à elle que la prostitution consiste à : « négocier et offrir des services sexuels contre rémunération. Les prix des services s'ajustent en fonction du jeu de l'offre et de la demande. »<sup>33</sup> Les relations entre sugar babies et sugar daddies tombent indubitablement sous ces définitions de la prostitution mais le site internet Seeking.com refuse toute allégation avec le secteur de la prostitution ou de l'escort, en toute hypocrisie.

## B. Témoignages de babies désenchantées

Si le monde du sugar dating paraît merveilleux et enchanteur, il n'en est rien. Des jeunes femmes, ex-sugar babies témoignent de ce qu'elles ont vécu et de ce qu'elles ont ressenti lors de leur expérience avec des sugar daddies.

Le point commun de toutes ces jeunes filles est clairement une situation économique difficile, le stress de ne pas pouvoir boucler leurs fins de mois, la peur de commencer leur vie d'adulte déjà ultra endettées. Le facteur financier est donc clair et très important dans le monde des sugar babies.

<sup>31</sup> « Commencez les rencontres », Seeking.com, 2022, [en ligne :] <https://www.seeking.com/fr>, consulté le 11 février 2022.

<sup>32</sup> LAVALLÉE D., « La prostitution : profession ou exploitation ? », *Ethiques publiques*, vol. V, n°2, 2003, pp. 1-53.

<sup>33</sup> *Ibid.*

Les sugar daddies sont présentés comme des mentors, des sponsors bienveillants et généreux. Très vite, il est compris que ce que recherchent ces hommes en définitive sont les relations sexuelles. En effet, si au commencement les rapports sont légers, bien vite, nombre de ces femmes acceptent de coucher avec ces hommes plus vieux mais surtout plus fortunés pour s'assurer des apports d'argent.

Si certaines femmes témoignent du sugar dating, d'autres n'osent pas avouer leurs activités, que ce soit à la presse, à leurs amis ou à leur famille. La première cause de ce mutisme est la peur du rejet et de l'incompréhension. La prostitution et le travail du sexe sont la plupart du temps mal perçus. Les sugar babies ne parlent donc pas de leurs expériences, ni de leur ressenti de peur du sentiment de honte. D'autres avouent volontiers avoir pris goût à l'argent gagné, quitte à prendre des risques pour y arriver. Néanmoins, l'isolement psychologique et mental est un contre coup que rencontrent de nombreuses sugar babies, qui ne savent pas vraiment vers qui se tourner pour parler de leur quotidien hors-normes... Certaines souffrent même de décorporealisation, c'est-à-dire une « cassure » entre le corps et l'esprit, leur permettant d'abandonner leur corps aux pratiques sexuelles avec leurs daddies. L'expérience peut aussi devenir éprouvante au contact des sugar daddies qui considèrent bien plus souvent leurs babies comme des objets ou investissements sexuels plutôt que comme des jeunes femmes.<sup>34</sup> La psyché des sugar babies ne ressort donc pas souvent indemne du sugar dating, qui certes les enrichit temporairement, mais à quel prix ?

Un des gros problèmes apparaissant dans les relations entre sugar baby et sugar daddy est la dissonance entre leurs perceptions de ladite relation. Si la sugar baby comprend que la relation repose sur l'argent contre sa compagnie et des rapports sexuels, il n'en va pas toujours de même pour certains sugar daddies. L'argent est parfois un facteur tabou de la relation, dont on ne parle plus du tout après avoir négocié la relation baby/daddy. Les attentes entre les babies et les daddies diffèrent bien souvent : si ceux des babies s'arrêtent majoritairement et globalement à l'aspect financier, certains daddies s'attendent à entrer dans une « vraie » relation, non pas celle offerte par une travailleuse du sexe mais bien comme une véritable petite amie... Cette discordance amène des déséquilibres entre les babies et les daddies. Certains hommes ne se considèrent pas comme des clients de prostituées ou d'escortes, mais

<sup>34</sup> « Le côté obscur des sugar daddy », Métro, 24 juin 2019, [en ligne :] <https://fr.metrotime.be/actualite/le-cote-obscur-des-sugar-daddy>, consulté le 2 février 2022.

bien comme les petits amis de ces femmes à qui ils offrent des voyages, des cadeaux, du parfum... En évitant de les payer directement en liquidités, ces hommes se donnent l'illusion d'une relation amoureuse « normale », collant à la majorité des couples. Ce phénomène s'explique par la détresse affective que peuvent rencontrer certains hommes ayant passé la cinquantaine, la solitude, le besoin de se sentir jeune...

D'autres hommes, présents sur les sites de sugar dating, ont une attitude beaucoup plus crue et vulgaire. Ils ne sont pas là pour créer une relation amoureuse, mais sont bien dans une recherche de conquête sexuelle. La femme est alors vue comme une petite chose fragile à entretenir, vision sexiste et signe extérieur de richesse.

Les profils d'hommes trouvés sur les sites de sugar dating sont donc divers, autant dans leurs caractéristiques que dans leur recherche de relation, néanmoins, le sexe et l'argent restent les deux piliers du concept.

## V. Critique du sugar dating et violences institutionnelles

Le phénomène des sugar babies peut être considéré comme une réelle violence institutionnelle et ce à plusieurs niveaux.

Pour notre analyse, nous avons considéré les sites de sugar dating comme étant des institutions à part entière. Entendons que par institution, nous incluons toute organisation ou tout établissement, privé ou public, qui établit des règles de fonctionnement, de vie et de pensée et, par ces règles, exerce un contrôle total ou partiel sur la vie de ses agents et bénéficiaires<sup>35</sup>, dans notre cas celui des sugar babies et daddies. Les sites de sugar dating sont des structures qui mènent des jeunes filles et des hommes à se rencontrer, à se côtoyer à long terme et qui permettent donc aux sugar babies de travailler. De plus, l'évolution des sugar babies est organisée par ces sites de sugar dating de manière systématique : les possibilités de rencontres, les négociations et listes de cadeaux, l'accès aux données personnelles ainsi que leur travail en général.

<sup>35</sup> BLAIRON, J. « Comment qualifier et repérer des violences institutionnelles imputables aux institutions ? », *Intermag*, juin 2015, [en ligne :] <https://intermag.be/images/stories/pdf/ta2015m06n1.pdf>

## A. Violences économiques

Un premier niveau de violence institutionnelle que rencontrent les sugar babies sont des violences d'ordre économique. Ces violences peuvent prendre différentes formes, nous les développerons tout au long de cette partie de notre analyse.

La notion de violence institutionnelle permet de poser un regard extérieur sur les discours qui encadrent, définissent et légitiment les conditions de vie, de travail, et de développement des individus au sein d'une institution. Les sugar babies offrent leurs services et leur temps contre de l'argent, c'est donc bien une forme de travail. Ce travail est dit de « plateforme » car ces jeunes femmes créent leur profil et gèrent leurs clients sur les plateformes en ligne que constituent les sites de sugar dating. Mais cette activité est loin d'être anodine sur le plan personnel. Ces jeunes femmes subissent des conséquences beaucoup plus importantes qu'on ne pourrait le croire sur divers plans.

Premièrement, par l'érosion des frontières entre la vie professionnelle et personnelle. En effet, la profession de sugar baby a un impact certain sur la vie personnelle, que ce soient en termes d'horaires, de relations privées, d'intimité ou d'organisation de la vie quotidienne... Les limites entre le privé et le travail sont plus que floues dans le cas du sugar dating.

Deuxièmement, il existe une forme de violence par dégradation et déshumanisation du rapport au travail qui passe par l'évolution croissante du capitalisme néo-libéral au sein de ces plateformes numériques. En effet, la logique des sites de sugar dating colle à la vision néo-libérale du travail, en l'occurrence une doctrine favorable à l'expansion du capitalisme, à la mondialisation globale et structurelle de notre société et à l'accumulation des capitaux.<sup>36</sup> Les sugar babies sont donc dans une logique de rendement afin de gagner le plus d'argent possible, de se faire offrir le plus de cadeaux possible, les plus coûteux possible... Le système néo-libéral les encourage donc à entretenir des relations avec les « meilleurs » sugar daddies (à savoir les plus généreux) ou de les « accumuler » pour obtenir plus d'argent.

Toujours dans cette logique néo-libérale, les jeunes femmes offrant leurs services sont considérées comme étant responsables et gérant totalement leurs activités économiques. Les sugar babies marchandent des services sexuels : elles doivent donc gérer la marchandisation de leurs relations sexuelles. Cette

<sup>36</sup> AMIN S. et al. « Qu'est-ce que le néolibéralisme ? », *Actuel Marx*, vol. XL, n° 2, 2006, pp. 12-23.

vision coupe l'aspect économique des réalités sociales, encore plus lorsque le travail est réglé sur des plateformes numériques qui précarisent plus l'emploi que d'autres vecteurs. Les organisations du travail de plateforme représentent alors la forme la plus avancée du programme néolibéral.<sup>37</sup>

Par conséquent, ces jeunes femmes se tournent au départ vers le sugar dating à cause de l'insécurité économique, mais les conséquences de cette activité et le fait d'endosser à titre individuel l'essentiel des risques financiers et de santé qu'entraînent leur activité et sa discontinuation constituent une autre forme de violence socioéconomique. Elles sont donc doublement victimes du système. Ces travailleuses du sexe devraient être considérées comme tout autre type de travailleuse de la sphère professionnelle dans le sens où elles méritent tout autant l'accès à la sécurité, aux indemnités de chômage, à la possibilité de se syndiquer afin d'avoir plus de pouvoir dans leurs pratiques professionnelles... Somme toute, obtenir la reconnaissance de leur travail comme tel afin d'obtenir de meilleures conditions économiques, de sécurité et de santé. Le fait que leur métier ne soit pas reconnu engendre donc une autre forme de violence socioéconomique. En effet, ces jeunes femmes endossent des risques de violences physiques et sexuelles sans pour autant bénéficier d'une autonomie financière et/ou organisationnelle normalement associée à l'endossement de tels risques.

De plus, en ne bénéficiant d'aucun statut lié à leur emploi, elles se retrouvent sans protection sociale, que ce soient les aides sociales, l'accès à la mutuelle, les assurances... Cette non-reconnaissance des sugar babies comme travailleuses du sexe constitue une violence institutionnelle brutale pour toutes ces jeunes femmes déjà confrontées à des situations précaires et difficiles.

Loin de nous l'idée de faire l'apologie de la prostitution. Néanmoins, il est nécessaire de reconnaître l'existence des travailleuses du sexe dans notre société car elles existent bel et bien, c'est une réalité sociale. Notre volonté est de mettre en avant le fait que ces femmes méritent de meilleures conditions de vie, à commencer par des meilleures conditions de travail. Une travailleuse du sexe, quel que soit la façon dont elle soit arrivée à faire ce métier, mérite d'avoir les mêmes avantages sociaux que les autres femmes actives.<sup>38</sup>

<sup>37</sup> LEMOZY F., LE LAY S., « Le rapport subjectif au travail dirigé par les algorithmes. Être livré à soi-même sur une plateforme capitaliste », *Mouvements*, vol. CVI, n°2, 2021, pp. 99-107.

<sup>38</sup> FASSIN E., FEHER M., « Une éthique de la sexualité : harcèlement, pornographie, prostitution. Entretien avec Judith Butler », *Vacarme*, vol. XXII, n° 1, 2003, pp. 44-51.

## B. Violences judiciaires

Le problème des sites de sugar dating, que ce soit Seeking.com ou d'autres, est qu'ils mentent sur leurs véritables activités. Ces sites se présentent comme des sites de rencontres lambda alors qu'ils servent de plateforme de mise en contact entre client et prostituées, c'est-à-dire des proxénètes. Ces sites ne mentionnent pas explicitement que des rapports sexuels sont inclus dans les accords entre baby et daddy mais c'est tacitement accepté par les utilisateurs. Cela est d'autant plus de mauvaise foi que ces sites « interdisent les escortes et prostituées » dans leurs règles alors que la base du sugar dating repose sur le fait que des hommes d'âge mûr payent la compagnie de jeunes femmes... Néanmoins, vu que les sites de sugar dating se présentent comme de simples sites de rencontres, des utilisateurs ne connaissant pas le principe du sugar dating peuvent être floués et ne pas comprendre les mécaniques entre les utilisateurs. Certaines jeunes femmes ne se rendent parfois pas compte au premier abord qu'elles sont inscrites sur un site de « bon compromis », c'est-à-dire ce que les sites de sugar dating appellent le fait de louer sa compagnie et services sexuels à des hommes plus âgés... En se camouflant derrière l'argument qu'ils sont des sites de rencontre comme les autres, les sites de sugar dating sont protégés de poursuites judiciaires... Ce vide juridique, associé au fait que la plupart des plateformes en ligne sont dirigées depuis l'étranger, rendent les poursuites judiciaires très difficiles à mettre sur pied et laissent ces plateformes continuer leurs activités en toute impunité. En stipulant hypocritement dans leur règlement que les escortes sont interdites, les quelques dirigeants de sites de sugar dating ayant été mis en examen ont été blanchis totalement aux yeux de la justice.<sup>39</sup> Or, l'absence de règles et le vide juridique représentent une grande violence institutionnelle en soi.

Si les poursuites judiciaires sont difficiles, elles ne sont néanmoins pas inexistantes. Au Royaume-Uni, le riche homme d'affaires Doug Richard, ancien conseiller de l'ex Premier ministre David Cameron, a été arrêté pour suspicion de viol sur une mineure de 13 ans. Bien que niant le chef d'accusation, le quinquagénaire a admis avoir eu des rapports sexuels avec l'adolescente, rencontrée sur le site Seeking.com, car il la croyait âgée de 17 ans. L'homme a payé le voyage de la jeune fille pour qu'elle puisse le rejoindre dans un appartement loué à Londres. En tout, il aurait dépensé près de 500 euros pour

<sup>39</sup> VOILLOT E., « Sugar baby – Le cadeau empoisonné », *Femmes plurielles*, 16 septembre 2019, [en ligne :] <https://www.femmes-plurielles.be/sugar-baby-le-gateau-empoisonne>, consulté le 2 mars 2022.

avoir des relations sexuelles avec cette jeune fille. Néanmoins, il se défend en avançant l'argument qu'il pensait la jeune fille âgée de 17 ans, un an de plus que la limite de l'âge de la majorité sexuelle en Grande-Bretagne. Avant leur rencontre, l'homme avait demandé des photos explicites à l'adolescente qui les lui avait envoyées contre de l'argent.<sup>40</sup> Inculpé, l'affaire est portée devant les tribunaux. Après 15 minutes de délibérations, les huit femmes et quatre hommes composant le jury ont décidé que Doug Richard était non coupable des trois chefs d'accusations qui pesaient contre lui : acte sexuel avec une mineure, incitation à la prostitution sur mineur et paiement contre services sexuels.<sup>41</sup>

Nous pourrions nous dire que c'est un malheureux cas isolé et non représentatif. Or, il existe d'autres affaires ressemblant à celle de Doug Richard. Au Canada, Bruno de Saint-Pierre a rencontré sa sugar baby sur le site *Seeing.com*. Il lui propose 2 000 dollars par mois. L'adolescente, qui voit ce moyen comme une façon rapide de se faire de l'argent, accepte la proposition du quinquagénaire. Elle n'a que 15 ans au moment des faits mais prétend en avoir 18 auprès de son sugar daddy. Bruno de Saint-Pierre propose rapidement une rencontre avec l'adolescente : ils consomment de l'alcool et de la cocaïne au domicile de l'homme. Ils ont des relations sexuelles et l'homme prend des photos explicites de la jeune femme dénudée. L'adolescente avait donné les coordonnées de « Monsieur Bruno » à une amie. Si l'élève de quatrième secondaire ne donnait pas signe de vie après minuit, son amie devait prévenir la police, par « précaution ». Sans nouvelles, l'amie appelle les parents de la sugar baby qui contactent la police. Les policiers se rendent chez de Saint-Pierre et y retrouvent la jeune fille. L'affaire est portée devant la justice canadienne où le sugar daddy fait face à six chefs d'accusation, dont l'obtention de services sexuels d'une personne âgée de moins de 18 ans moyennant rétribution, agression sexuelle, possession de pornographie juvénile et détention de stupéfiants.<sup>42</sup>

<sup>40</sup> « Dragons'Den star paid for sex with 13-year-old girl », BBC News, 25 janvier 2016, [en ligne :] <https://www.bbc.com/news/uk-england-london-35403375>, consulté le 4 mars 2022.

<sup>41</sup> « Former Dragons'Den panellist Doug Richard cleared of child sex offences », *The Guardian*, 29 janvier 2016, [en ligne :] <https://www.theguardian.com/uk-news/2016/jan/29/former-dragons-den-panellist-doug-richard-cleared-of-child-sex-offences>, consulté le 4 mars 2022.

<sup>42</sup> LAUZON V., « Début du procès d'un sugar daddy », *La Presse*, 7 avril 2021, [en ligne :] <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-04-07/debut-du-proces-d-un-sugar-daddy.php>, consulté le 7 mars 2022.



L'affaire est examinée par la juge Patricia Compagnone au Palais de Justice de Montréal. Pour elle, c'est une banalisation inquiétante de la prostitution et de la glorification de la marchandisation des rapports entre les hommes et les femmes.<sup>43</sup> Si la juge souligne aussi la dangerosité des sites de sugar dating, elle a tout de même acquitté Bruno de Saint-Pierre pour l'entièreté de ses chefs d'accusation, dont les rapports sexuels avec mineure obtenus contre rémunération. Cet acquittement est basé sur le fait que l'adolescente ait menti sur son âge, déclarant avoir 18 ans pour recevoir l'argent promis par de Saint-Pierre contre ses faveurs sexuelles. L'homme est donc totalement acquitté alors qu'il a couché avec une adolescente de 15 ans, considérée comme une enfant au regard de la loi car n'ayant pas atteint la majorité sexuelle, ni l'âge de consentement fixé à 16 ans au Canada...

Que la faute repose sur l'adolescente, que l'on peut clairement considérer comme encore trop immature pour se rendre compte de réalité de ses choix et actions, est immoral et inacceptable. Surtout quand l'on considère que l'autre partie de ce procès est un homme de 52 ans qui lui demande des photos et des rapports sexuels contre de l'argent, pleinement conscient et responsable de ses actions et des possibles répercussions. L'acquittement repose donc entièrement sur le fait qu'une jeune adolescente ne se soit pas comportée comme une adulte !

Cela nous rappelle sans détour que les femmes victimes d'agression sexuelle sont toujours questionnées et remises en cause par les policiers, la justice, leurs proches... Notre société patriarcale rejette la faute des hommes sur les femmes. Les femmes victimes ne sont que bien trop rarement vraiment considérées comme telles car une suspicion est toujours présente : est-ce que cela ne serait pas un peu leur faute dans le fond ? Les procès sont-ils vraiment ceux des accusés ou ceux des victimes ?

Dans le cas de Bruno de Saint-Pierre et de Doug Richard, la réponse est plus qu'évidente. La justice ne pénalise pas les vieux messieurs pleins d'argent pour avoir violé (violer est le bon mot quand la victime n'a pas l'âge pour comprendre et donner son consentement en toute connaissance de cause) mais fustige les (très) jeunes adolescentes d'avoir accepté de rencontrer ces

<sup>43</sup> PERRON L-S., « La juge dénonce une banalisation inquiétante de la prostitution », La Presse, 6 juillet 2021, [en ligne :] <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2021-07-06/acquittement-d-un-sugar-daddy/la-juge-denonce-une-banalisation-inquietante-de-la-prostitution.php>, consulté le 8 mars 2022.

hommes pour gagner de l'argent, alors qu'elles se trouvent parfois dans des situations financières déplorables voire plus que précaires, ou qu'elles ne réalisent absolument pas à quoi elle s'exposent en raison de leur grande jeunesse.

Nous soulèverons un autre point : même si ces adolescentes ont menti sur leur âge, manque de maturité à l'appui, peut-on réellement considérer qu'un homme ayant passé les 50 ans ne puissent pas se rendre compte que sa partenaire sexuelle n'est encore qu'une adolescente ? Dans le cas de Doug Richard, peut-on vraiment confondre une gamine de 13 ans avec une femme de 18 ans ? Peut-on réellement accepter ce genre d'excuses scandaleuses ? Le manque de sanction de la part de la justice dans ces cas de viol n'est-elle pas une forme de violence brutale et cruelle envers ces jeunes filles victimes du sugar dating ?

Quel message envoie la justice à toutes ces jeunes femmes ? Ces exemples montrent bien que les femmes subissent de nombreuses violences, mais aussi qu'elles ne peuvent pas se reposer sur les institutions pour les aider en cas de problème... Le message véhiculé par ces acquittements est que les femmes sont obligées d'endosser la responsabilité et les torts des hommes alors qu'elles sont dans des situations de détresse, de violence. Elles sont les victimes, ont besoin d'aide face à la précarité, aux rapports de force inégaux, à la violence de certains individus, mais ne reçoivent pas l'aide escomptée de la part du système patriarcal et capitaliste qui favorise toujours les hommes.

### C. Sugar dating et rapports de force

Si nous nous penchons sur le cas du sugar dating, la sugar baby a-t-elle toujours le choix ? Non seulement sur le plan financier, mais aussi quant à celui auquel elle va « accorder des faveurs » ? Cette vision est tronquée par des rapports de forces sociaux et économiques plus que sensiblement dominés par l'homme. En effet, si les sugar babies peuvent refuser certains sugar daddies et négocier les conditions de leur compagnie, une fois les termes de la rencontre et l'échange d'argent et de cadeau fait, la jeune fille ne peut plus vraiment refuser les demandes du daddy étant donné qu'elle a été payée. Si nous devons faire une comparaison, il est difficile qu'un plombier refuse de venir réparer votre évier si vous avez déjà pris contact, demandé un devis, accepté

les conditions et payé la somme due pour le travail. Le plombier n'aura plus qu'à s'exécuter sans pouvoir vous refuser votre réparation d'évier puisqu'il vous a envoyé son devis, que vous l'avez accepté et payé...

Les sugar babies gardent un certain contrôle en pouvant refuser ou négocier leurs rencontres. Néanmoins, la plupart de ces jeunes femmes sont devenues sugar baby car elles sont dans des situations économiques difficiles, voire précaires. En devenant sugar baby, l'argent n'est plus un problème mais installe une dépendance : si les rendez-vous sont refusés, l'argent n'est plus gagné et la misère guette de nouveau... Une véritable emprise économique pèse donc sur ces jeunes femmes, et les sugar daddies le savent très bien : les hommes sont dans une position de force écrasante sur ces femmes. Les rapports de domination hommes/femmes sont présents partout dans notre société<sup>44</sup> ; notre analyse ne fait que révéler un pan moins connu de cette domination.

Néanmoins, rien n'oblige ces femmes à devenir sugar babies pour subvenir à leurs besoins, rien ne les empêche en effet d'effectuer d'autres formes de travail... Mais le sugar dating peut se révéler de prime abord très lucratif sans que les sugar babies ne réalisent les conséquences en matière de perte de contact avec la réalité, de perte d'estime de soi, de dépendance, de violence. Dans notre société, deux visions du travail du sexe s'opposent : certains voient la prostitution et toutes ses activités annexes comme étant une forme d'avilissement issu du patriarcat, tandis que d'autres la voient comme une forme d'émancipation tant qu'elle est consentie et choisie, la forme ultime de la liberté de disposer de son corps.<sup>45</sup>

Les discours progressistes prônent l'épanouissement sexuel de la femme qui a bien trop souvent été bafoué de ce droit. Néanmoins il faut tenir compte des déséquilibres de rapports de force entre les genres qui sont malheureusement toujours bien présents.<sup>46</sup> Toute interaction sociale et sociétale sous-entend la relation de pouvoir, qu'elle soit consciente ou non : dans notre modèle patriarcal les hommes ont beaucoup plus de pouvoir que les femmes ou tout du moins sont plus avantagés dans de nombreuses situations car ils sont des hommes.

<sup>44</sup> Pour aller plus loin : « Le genre, outils de révolution ? », Centre Permanent pour la Participation et la Citoyenneté, <http://www.cpcp.be/publications/cahier-genre/>

<sup>45</sup> LEROY A., « Prostitution : Quand les pétitions de principe affectent les droits des migrantes », CETRI, 27 avril 2022, [en ligne :] [https://www.cetri.be/Prostitution-quand-les-petitions?fbclid=IwAR0TXfMalaiy\\_BFSJkLgPbtEzso0oSwXiRLAUG-zRIX0JESTS2nLe1hLAevw](https://www.cetri.be/Prostitution-quand-les-petitions?fbclid=IwAR0TXfMalaiy_BFSJkLgPbtEzso0oSwXiRLAUG-zRIX0JESTS2nLe1hLAevw), consulté le 27 avril 2022.

<sup>46</sup> OGIEN R., « L'incohérence des critiques des morales du consentement », Cahiers de recherche sociologique, vol. XLIII, 2007, pp.133-140.

Les relations entre sugar baby et sugar daddy ne sont pas égales, la balance de pouvoir n'est clairement pas juste.

Premièrement, ce ne sont que les femmes qui sont dépendantes de ce genre d'arrangements, les hommes peuvent simplement arrêter leurs rendez-vous avec des babies tandis que les sugar babies sont dépendantes financièrement de leurs échanges avec leur daddy. Pour les sugar daddies, être un daddy est une forme de bon temps, de luxe qu'ils peuvent s'offrir tandis que pour les babies, c'est une nécessité économique face à la précarité...

Deuxièmement, sur le site *Seeking.com*, il y aurait plus de quatre babies pour un daddy. Il existe donc une vraie forme de compétition : les jeunes femmes doivent donc plaire au risque de se faire écarté par une autre jeune femme facilement approchable sur le site et de perdre ses revenus. La compétition et la précarité financière poussent donc ces jeunes filles à plaire à tout prix, quitte à accepter des situations qui ne leur plaisent pas. En effet, le déséquilibre en termes d'offre et de demande sur le site favorise les sugar daddies quant au contrôle de l'évolution de la relation, car il est plus facile pour eux de trouver des partenaires quand n'intervient que la notion de plaisir. La compétition entre les jeunes femmes est une forme de violence supplémentaire dans le sens où les sites de sugar dating ne font rien pour lutter contre cette cristallisation des rapports de domination et de rivalité entre les sugar babies, voire renforcent cette compétition malsaine.

Ces rapports de force inégaux se retrouvent dans le sens même du mot sugar baby. L'analogie du mot sugar baby est aussi révélatrice. Le mot sugar (sucre) peut être compris en anglais comme un terme se référant à l'argent tandis que le mot baby (bébé) met en avant le côté dépendant et de possession de la personne.<sup>47</sup> La sugar baby serait donc une petite chose inepte, dépendante de l'argent et par ce fait appartenant à son sugar daddy qui l'entretient face aux besoins financiers de la vie...

Le genre de site de sugar dating, tel que *Seeking.com*, devrait être considéré comme étant un site internet de proxénétisme, mettant en relation des prostituées et leurs clients. Néanmoins, ce n'est pas le cas. Ce genre d'offre sur internet a fait basculer les perceptions de certaines travailleuses du sexe, rendant la limite entre le monde de la prostitution et celle des rencontres banales sur internet floues. En effet, les sites de sugar dating, *Seeking.com*

<sup>47</sup> AZALIA A.J., AIRIN M., « Prostitution and the sugar baby phenomenon in France », *Advances in Social Science, Education and Humanities Research*, vol. DIX, 2020, pp. 110-116.

n'étant pas une exception, se présentent comme des sites de rencontre comme les autres. Or, il n'en est rien : le site est une plateforme de mise en contact entre jeunes femmes tarifant leur compagnie à des hommes en recherche de relations sexuelles.

Pour donner une meilleure image que celle d'une plateforme de prostitution, Seeking.com présente les sugar babies comme étant des jeunes femmes cherchant des relations où elles pourront profiter de situations luxueuses, de pseudo relations amoureuses... Jamais le site ne fait mention de transactions sexuelles mais bien d'« arrangements bénéfiques ». Le marketing et la communication de ce site web cherchent à le légitimer, s'éloignant du milieu de la prostitution. Si les sugar babies sont présentées comme indépendantes et aimant les loisirs luxueux, elles sont poussées à se reposer sur leur sugar daddy concernant leurs problèmes financiers. La présentation des jeunes filles présentes sur le site internet, lisse et sans aucune imperfection est une autre méthode de la part de Seeking.com afin d'éviter les allégations de prostitution. Les sugar babies sont en effet présentées comme étant celles qui fixent les conditions de la relation avec leur sugar daddy, en mettant en avant le caractère relationnel, voire émotionnel des échanges alors que le fondement de ces « relations » repose sur le besoin d'argent pour les uns et l'envie de sexe pour les autres.<sup>48</sup>

## Conclusion

La précarité touche plus de personnes qu'on ne le croit. Renforcée par la pandémie de Covid-19, elle touche de plus en plus les jeunes qui peinent à trouver des solutions. Difficile pour ces derniers de cumuler études supérieures, petits boulots, stress continu concernant leur situation économique... Il faut en effet pouvoir payer les frais d'inscription, le matériel, les supports de cours, les transports en commun, le loyer, la nourriture pour ensuite considérer ses loisirs ou les plaisirs. Beaucoup d'étudiants se tournent vers les aides du CPAS, de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou des universités pour s'en sortir, mais elles ne sont pas si faciles d'accès ou connues de tous.

Face à la pauvreté, certains se tournent vers d'autres alternatives pour sur-

<sup>48</sup> PALOMEQUE RECIO R., « Blurred lines: Technologies of heterosexual coercion in sugar dating », *Feminism & Psychology*, vol. XXXII, n°1, 2021, pp. 1-18.

vivre. Une de ces alternatives est devenue de plus en plus active sur internet : le sugar dating. De jeunes femmes sont mises en relation avec des hommes riches et plus vieux afin d'échanger leur compagnie contre des cadeaux et de l'argent. Cet échange de « bons procédés » est une forme de prostitution à peine voilée et perverse dans plusieurs sens. Certaines jeunes femmes imaginent qu'elles vivront une expérience qui leur sera bénéfique financièrement mais en réalité, une forte dépendance se développe une fois l'engrenage enclenché. Les rapports homme/femme sont clairement inégaux et favorisent particulièrement les hommes qui sont moins nombreux sur les plateformes qui proposent ce genre de « rencontres » et détenteurs de la demande sur ce marché du sugar dating.

Les sites internet proposant de mettre en relation les sugar baby et sugar daddy se présentent comme des sites de rencontres lambda alors qu'ils tiennent plutôt un rôle de proxénète, font l'apologie de la femme objet, le tout emballé dans une logique économique capitaliste profonde, décomplexant et normalisant totalement l'achat de relations sexuelles voire l'exploitation sexuelle de ces jeunes femmes. De nombreuses violences apparaissent dans les relations de sugar dating... Si les violences physiques sont celles auxquelles on pense en premier, il en existe bien d'autres, moins visibles mais plus pernicieuses. Cela peut aller, comme nous l'avons vu, des violences socioéconomiques car une dépendance économique peut facilement s'installer ainsi qu'un phénomène de compétition entre les jeunes femmes cherchant à attirer les sugar daddies auprès d'elles, aux violences juridiques car même mineures, certaines jeunes femmes ne sont pas protégées par le système judiciaire actuel face aux sugar dating, ou encore aux violences commises par l'État qui ne reconnaît pas le travail des sugar babies, leur refusant la protection auquel a droit tout autre travailleur. Les réseaux de sugar dating, institutions de plus en plus présentes et populaires, décident de leur mode de fonctionnement et dictent leurs règles pour leurs utilisateurs en se protégeant en annonçant être des sites de rencontres, évitant ainsi les allégations de proxénétisme... Dans les faits, ces règles établies, ce manque de contrôle des sites de sugar dating, poussent de nombreux jeunes vers des comportements risqués, aussi bien au niveau de leur santé physique, mentale mais aussi vers des risques économiques et juridiques, le tout constituant des violences institutionnelles incontestables.

Le sugar dating a brouillé les limites de la prostitution et du travail de plateforme. Les violences subies par les sugar babies sont d'ordres symboliques, psychologiques, socioéconomiques... Ces violences sont institutionnalisées : elles puissent leurs sources dans l'institution même que sont les sites de su-

gar dating qui ne reconnaissent pas le caractère professionnel des babies ; incitent à une concurrence toxique entre ces femmes ; n'assument pas la violence des rapports de domination entre sugar daddies et babies...

Ces violences institutionnelles sont insidieusement validées par tous : les sugar daddies cherchant des services sexuels à la carte, les institutions de sugar dating mues par l'appât du gain largement souligné par une logique économique néo-libérale qui pousse tous les acteurs de notre problématique vers des enjeux capitalistes, mais aussi l'État qui cautionne cette situation par son inaction... Ces violences institutionnelles sont aussi validées par notre système de société patriarcal qui favorise encore profondément les hommes au détriment des femmes. Cette logique patriarcale est présente aussi bien dans les sites de sugar dating et leurs règles de fonctionnement que dans notre vie de tous les jours et notre appareil judiciaire qui tend à ne pas définir les contours juridiques du sugar dating, renforçant toujours plus les violences institutionnelles qui y sont liées par des vides juridiques criant d'injustice et de violences à l'égard des femmes.

Il est important de conscientiser les utilisateurs, autant sugar baby que sugar daddy, afin qu'ils puissent comprendre les mécanismes d'euphémisation de prostitution utilisés par les plateformes en ligne. Soulignons aussi que si le sugar dating soulage à court ou moyen terme les étudiantes dans une situation financière précaire, elles ne se retrouvent pas forcément dans des situations confortables comme peuvent véhiculer le storytelling des sites de sugar dating... La réalité est tout autre ! Difficulté financière à moyen et long terme car les revenus des daddies sont dépendant de l'offre des babies et donc instables, statut de travailleur non reconnu, aucunes aides sociales accessibles, activités menant à la détresse psychologique et sociale dans certains cas... Les sugar babies sont confrontés à de nombreuses violences, contrairement à ce qu'exposent les sites de sugardating.

\*\*

Axelle Durant est titulaire d'un master en sciences politiques ainsi que d'un master en administration publique (FUCaM) et chargée de recherches au CPCP.

## Pour aller plus loin...

- « La crise sanitaire vue par les femmes : « En tête à tête », une série de podcasts des grenades », RTBF.BE, [en ligne :] [https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail\\_en-tete-a-tete-un-nouveau-podcast-pour-penser-la-crise-sanitaire-et-les-femmes?id=10479307](https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_en-tete-a-tete-un-nouveau-podcast-pour-penser-la-crise-sanitaire-et-les-femmes?id=10479307).
- « Genre et revenus, analyse et développement d'indicateurs », Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, [en ligne :] [https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/60%20-%20Genre%20et%20revenu\\_FR.pdf](https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/60%20-%20Genre%20et%20revenu_FR.pdf).
- MAES R., LEROIJ C., « Étude relative aux nouvelles formes de prostitution à Bruxelles, et visant à l'obtention de données comparatives à l'égard de la prostitution et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle au sein de 3 villes européennes », Collectif Formation Société, 2016.

Sur un sujet parallèle et proche, une réforme de notre Code pénal sexuel a été récemment rafraîchi et repensé pour mieux coller à la réalité de notre société actuelle. Cette réforme touche, sur le plan juridique, à la notion de consentement, des travailleurs du sexe, du proxénétisme et de viol. Pour aller plus loin dans l'analyse de sujet :

- « Projet de loi modifiant le Code pénal en ce qui concerne le droit pénal sexuel », 2021, Chambre des représentants de Belgique, [en ligne :] <https://www.dekamer.be/FLWB/PDF/55/2141/55K2141006.pdf>.
- « Travail du sexe : enfin des avancées législatives majeures ? », Le Vif, 28 juin 2021, [en ligne :] <https://www.levif.be/belgique/travail-du-sexe-enfin-des-avancees-legislatives-majeures-carte-blanche>.







DURANT Axelle, *Sugar baby. Réalité bien moins sweet*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 464, 2022, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/sugar-baby>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'inflation généralisée, couplée à une baisse du pouvoir d'achat, complique la vie de nombreux foyers, ayant déjà parfois des difficultés financières. La flambée des prix des carburants et du gaz fragilise la stabilité économique de tous et précarise encore un peu plus toute une partie de la population. Les étudiants et les plus jeunes se lançant dans la vie active ne sont pas mieux protégés de ces difficultés économiques et sociales... Les études supérieures ne sont pas gratuites en Belgique et représentent une certaine somme à investir, ce qui n'est pas faisable pour tous. Face à ces difficultés et à celles rajoutées par le Covid-19, de plus en plus de jeunes se tournent vers des alternatives moins classiques pour gagner de l'argent : entre autre celle du sugar dating. Néanmoins, comme nous l'aborderons dans cette analyse, le sugar dating n'est pas vraiment ce que nous pourrions qualifier d'emploi stable et sans histoire...

### **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

Avenue des Arts, 50/bte 6 – 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)

[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be) | [www.facebook.com/CPCPasbl](https://www.facebook.com/CPCPasbl)

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :  
[www.cpcp.be/publications/](http://www.cpcp.be/publications/)